



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

diabète

Question au Gouvernement n° 1388

Texte de la question

DIABÈTE

**M. le président.** La parole est à Mme Béatrice Descamps, pour le groupe UDI, Agir et indépendants.

**Mme Béatrice Descamps.** Ma question s'adresse à Mme la ministre de la santé.

Trois virgule sept millions : c'est le nombre de personnes traitées pour diabète en France, de type 1 et 2. Il faut ajouter à ce chiffre alarmant les 500 000 à 800 000 diabétiques de type 2 qui s'ignorent. Dans les Hauts-de-France, où la prévalence du diabète est la plus élevée de France métropolitaine, une personne sur vingt est concernée. En outre-mer, on peut parler de 10 à 11 % de la population. L'ensemble des dépenses de santé remboursées à des patients diabétiques s'élève à 19 milliards par an, soit 15 % des dépenses de l'assurance maladie.

Le diabète est donc bien un enjeu de santé publique, dont on doit faire une priorité en 2019. C'est aussi un enjeu sociétal et humain, face à de nombreux préjugés et a priori parfois déplacés voire inappropriés, en particulier en direction des jeunes diabétiques de type 1. Nombreux sont les chercheurs, les cliniciens, les professeurs à vouloir avancer dans la recherche, aborder de façon innovante cette pathologie, repenser le parcours de soin. Ceux-ci doivent être aidés.

Ainsi la communauté hospitalo-universitaire et académique lilloise a répondu à un appel à projet visant à créer le premier pôle mondial de recherche sur le diabète. Ce projet dirigé par le professeur Froguel a certes été distingué puisqu'il s'est classé deuxième. Je me réjouis bien sûr pour le projet de l'Institut de la vision de Paris qui s'est classé premier, toutefois, le projet lillois recevra une aide financière bien inférieure à celle tant espérée car l'enveloppe initialement prévue a été divisée par deux et une nouvelle répartition appliquée.

Pouvez-vous aujourd'hui m'indiquer les mesures que le Gouvernement entend prendre au niveau national et européen pour faire du diabète une priorité pour 2019 ?

**M. le président.** La parole est à Mme la secrétaire d'État auprès de la ministre des solidarités et de la santé.

**Mme Christelle Dubos, secrétaire d'État auprès de la ministre des solidarités et de la santé.** C'est aujourd'hui la journée mondiale du diabète, mais vous avez raison : vivre avec le diabète est une lutte de tous les jours. Je voudrais à mon tour saluer l'engagement quotidien des patients, de leurs proches et des associations.

Notre priorité est de sensibiliser pour mieux anticiper les situations de vulnérabilité des personnes diabétiques. Le diabète traité touche plus de 5 % des Français mais un diabétique sur cinq n'est pas diagnostiqué. Aussi il nous faut prévenir et permettre un meilleur repérage.

La recherche française sur le diabète, notamment de type 1, est extrêmement active et reconnue internationalement. La France compte dans plusieurs centres hospitalo-universitaires des équipes de pointe, en particulier en recherche clinique, par exemple sur la transplantation et sur le pancréas artificiel. Vous avez sûrement entendu parler dans les médias du pancréas artificiel de la société française Diabeloop, testé à l'hôpital grâce à un réseau de recherche clinique publique très actif.

Au niveau des financements, le programme hospitalier de recherche clinique finance chaque année plusieurs programmes importants de recherche sur le diabète. Le programme des investissements d'avenir finance également la recherche sur ce sujet.

Le projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2019 engage également la transition vers un modèle de rémunération forfaitaire pour la prise en charge du diabète de type 1 et de type 2 et de l'insuffisance rénale chronique. Enfin la Haute Autorité de santé a publié en octobre ses recommandations sur la promotion, la consultation et la prescription médicale d'activités physiques adaptées pour les patients atteints d'une maladie chronique, notamment le diabète.

Soyez assurée que nous continuerons à maintenir ce travail inlassable de promotion de la santé, d'information, de formation, de mobilisation, d'innovation et d'action sur l'environnement pour prouver que le diabète n'est plus une fatalité. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*)

## Données clés

**Auteur :** [Mme Béatrice Descamps](#)

**Circonscription :** Nord (21<sup>e</sup> circonscription) - UDI, Agir et Indépendants

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 1388

**Rubrique :** Maladies

**Ministère interrogé :** Solidarités et santé (Mme la secrétaire d'État auprès de la ministre)

**Ministère attributaire :** Solidarités et santé (Mme la secrétaire d'État auprès de la ministre)

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [15 novembre 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [15 novembre 2018](#)